

Section 1: IDENTIFICATION

Nom du produit : Crystal Simple Green® Industrial Cleaner & Degreaser
Autres noms : Crystal Simple Green® Nettoyant et Dégraisseur Industriel

Numéro de pièce du fabricant : *Veuillez consulter la Section 16

Utilisation recommandée : Nettoyant et dégraissant pour les surfaces résistantes à l'eau.

Restrictions d'utilisation : Ne pas utiliser sur des surfaces non rincés.

Entreprise : Sunshine Makers, Inc.
15922, Pacific Coast Highway
Huntington Beach, CA 92649 É.-U.

Téléphone : 800-228-0709 • 562-795-6000 Lun – Ven, 8 h à 17 h HNP

Télec. : 562-592-3830

Courriel : info@simplegreen.com

N° de téléphone d'urgence : Service d'urgence 24 heures sur 24 de Chem-Tel : 800-255-3924

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé comme dangereux (yeux Corrosif / irritant - Catégorie 2B) dans le cadre du Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

SIMDUT 2015

Éléments de l'étiquette

Mot indicateur : avertissement

Symboles/pictogrammes de danger : Aucun requis

Déclarations de danger :

H320 - Provoque une irritation des yeux

Mises en garde :

P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P305 + P351 + P338 - SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin / attention.

Dangers non classés ailleurs (HNOC) : Aucun

Autres renseignements : Aucun connu.

Section 3: COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro de CAS</u>	<u>Gamme de pourcentage</u>
Eau	7732-18-5	> 87%*
Alcool éthoxylé	68439-46-3	< 5%*
Citrate de sodium	68-04-2	< 5%*
Tétrasydium N, N-bis (carboxyméthyl) -L- glutamate	51981-21-6	< 1%*
Le carbonate de sodium	497-19-8	< 1%*
Acide citrique	77-92-9	< 1%*

*des pourcentages précis de composition ne sont pas divulgués puisqu'il s'agit de secret commercial

Section 4: PREMIERS SOINS

Inhalation : Ne devrait pas causer une irritation respiratoire. Si l'effet indésirable se produit, déplacer à l'air frais.

Contact cutané : Ne devrait pas causer une irritation de la peau. Si effet indésirable se produit, rincer la peau avec de l'eau.

Section 4: PREMIERS SOINS - suite

Contact oculaire : Provoque une irritation des yeux. SI DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin / attention.

Ingestion : Peut causer des maux d'estomac. Buvez beaucoup d'eau pour diluer. Voir la section 11.

Les symptômes/effets les plus importants, aigus et différés : Aucun connu.

Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers requis, si nécessaire : Traitement symptomatique

Section 5: MESURES EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés et inappropriés : Utiliser des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'"alcool". Éviter les jets d'eau à grand volume.

Dangers spécifiques provenant de produits chimiques : En cas d'incendie, un feu créé par les oxydes de carbone et les oxydes de phosphore peut se former.

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive; porter des vêtements de protection complets.

Ce produit n'est pas inflammable. Consulter la Section 9 pour les propriétés physiques.

Section 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Pour le personnel autre que d'urgence et pour les secouristes : Consulter la Section 8 - Protection individuelle. Éviter le contact avec les yeux. *Le port de lunettes de protection est suggéré si des éclaboussures ou des émanations sont susceptibles de se produire.*

Précautions environnementales : Ne pas faire déverser dans les plans d'eau libres et les systèmes d'eau souterraine.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage : Effectuer une digue ou imbiber avec une matière absorbante inerte. Consulter la Section 13 pour l'élimination.

Section 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien aéré. Garder hors de la portée des enfants. Garder éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des rayons directs du soleil. Ne pas perforer le contenant. Ne pas mélanger ou contaminer avec tout autre produit chimique. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Conditions de rangement sécuritaire, y compris Incompatibilités : Garder le contenant bien fermé. Garder dans un endroit frais et sec. Éviter l'exposition prolongée au soleil. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 42,7°C (109°F). En cas de séparation, mélanger le produit pour la reconstitution.

Section 8: MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs de limite d'exposition : Aucun composant avec des valeurs TWA ou STEL n'est mentionné.

Contrôles techniques appropriés : Douches, bassins oculaires, systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle/équipement de protection individuelle (EPI)

Contact oculaire : Utiliser des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité en cas de contact possible par éclaboussures ou pulvérisation.

Contact respiratoire : Utiliser dans des zones bien ventilées ou avec une ventilation d'échappement locale lors du nettoyage de petits espaces.

Contact cutané : Utiliser des gants de protection (tout matériau) lorsque le produit est utilisé pendant des périodes prolongées ou en cas de sensibilité cutanée.

Considérations d'hygiène générale : Se laver soigneusement après la manipulation et avant de manger ou de boire.

Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide incolore	Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non déterminé		
Odeur :	Odeur pas ajoutée	Température d'auto-inflammation :	Ininflammable		
Seuil d'odeur :	Non déterminé	Température de décomposition :	109 °F		
pH ASTM D-1293:	9,8 à 10,8	Viscosité :	Semblable à celle de l'eau		
Point de congélation ASTM D-1177:	0°C (32°F)	Densité ASTM D-891:	1,01 à 1,03		
Point et gamme d'ébullition ASTM D-1120:	101°C (213.8°F)	COV:	<i>**Exemption de l'eau et de l'odeur dans les calculs</i>		
Point d'éclair ASTM D-93:	> 212°F	SCAQMD 304-91 / EPA 24:	0 g/L	0 lb/gal	0%
Taux d'évaporation ASTM D-1901:	Non déterminé	Méthode CARB 310** :	4,0 g/L	0,033 lb/gal	0,4%
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet	Méthode SCAQMD 313 :	Non testé		
Limite supérieure/ inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Sans objet	Pression partielle mixte COV :	Non déterminé		
Pression de vapeur ASTM D-323:	Non déterminé	Densité relative ASTM D-4017:	8,42 à 8,59 lb/gal		
Densité de vapeur :	Non déterminé	Solubilité :	100 % dans l'eau		

Section 10: STABILITÉ CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Non réactif
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales à 21°C (70°F) et 760 mm Hg (14.7 psig).
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune connue.
Situations à éviter :	Chaleur ou froid excessif.
Matières incompatibles :	Ne pas mélanger avec des oxydants, acides, nettoyants de salle de bain ou des agents de désinfection.
Produits de décomposition dangereux :	Produits normaux de combustion - CO, CO2.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'exposition probables :	Inhalation -	La surexposition peut causer des maux de tête.
	Contact cutané -	Ne devrait pas provoquer une irritation, un contact répété peut causer la peau sèche.
	Contact oculaire -	Provoque une irritation des yeux.
	Ingestion -	Peut causer des maux d'estomac.

Symptômes reliés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : aucun symptôme prévu dans des conditions d'utilisation type.

Effets différés et immédiats et(ou) effets chroniques provenant d'une exposition à court terme : aucun symptôme attendu dans des conditions d'utilisation type.

Effets différés et immédiats et(ou) effets chroniques provenant d'une exposition à long terme : Des maux de tête, de la peau sèche, ou une irritation de la peau peuvent se produire.

Effets interactifs : Aucun connu.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë :	DL ₅₀ orale (rat)	> 5 g/kg de poids corporel
	DL ₅₀ dermique (lapin)	> 5 g/kg de poids corporel

Calculé via OSHA HCS 2012 / Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Corrosion/irritation cutanée :	Non irritant par voie cutanée Irritection® modélisation de dosage. Aucune expérimentation animale réalisée.
Lésion/irritation oculaire :	Irritant oculaire Irritection® par la modélisation de dosage. Aucune expérimentation animale réalisée.
Mutagenicité des cellules germinales :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.
Cancérogénicité :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.
Toxicité pour la reproduction :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.
Exposition STOT unique :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.
Exposition STOT répétée :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.
Danger d'aspiration :	Le mélange ne se classe pas dans cette catégorie.

Section 12: INFORMATIONS RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Écotoxicité : Le volume des ingrédients ne s'applique pas aux classifications de toxicité en vertu du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Usage aquatique : Toxicité aquatique - Bas, sur la base de l'OCDE 201, 202, 203 + Microtox : CE50 et CL50 ≥ 100 mg / L. Volume des ingrédients utilisés ne déclenche pas les classifications de toxicité dans le cadre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Usage terrestre : Non testé sur la formulation du produit fini.

Persistence et dégradabilité : Facilement biodégradable basé sur des tests 301D de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible.

Autres effets nuisibles : Aucune donnée disponible.

Section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Liquide utilisé ou non : Peut être considéré comme dangereux dans votre région selon l'utilisation et le tonnage d'élimination - vérifier avec les réglementations locales, régionales et nationales relativement aux méthodes appropriées d'élimination.

Contenants vides : Peut être offert pour le recyclage.

Ne jamais jeter les produits de rinçage de dégraissage dans les lacs, les cours d'eau, les plans d'eau à l'air libre ou les collecteurs d'eaux pluviales.

Section 14: RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

ONU Numéro : N'est pas applicable **Nom de NMFC:** 48580-3

ONU Nom de transport approprié : Cleaning Compound, Liquid NOI

Classes de risques reliés au transport : N'est pas applicable

Groupe d'emballage : N'est pas applicable

Risques environnementaux : Polluant Marin - NO

Transport en vrac (conformément à l'annexe II de la Convention Marpol 73/78 et Recueil IBC) : Inconnu

Précautions particulières que l'utilisateur doit connaître/respecter, dans le cadre Aucune connue.

du transport ou du transport à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs sites :

U.S. (DOT) / Canadian TDG: Non réglementé pour le transport. **ICAO/ IATA:** Non classifié comme dangereux.

IMO / IDMG: Non classifié comme dangereux. **ADR/RID:** Non classifié comme dangereux.

Section 15: INFORMATIONS RELATIVES AUX RÈGLEMENTATIONS

Tous les composants figurent sur : L'inventaire de TSCA et DSL

Liste de substances toxiques – Annexe 1 – CEPA : Non

Inventaire NPRI : Non

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

<u>Format</u>	<u>CUP</u>	<u>Format</u>	<u>CUP</u>
709 ml	043318000164	208 Liter	043318190599
3,79 Liter	043318000188	1040 Liter	043318000195
18,9 Liter	043318000140		
56,78 Liter	043318000263		

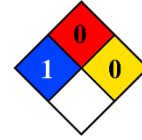
Uniquement les numéros de pièce des Canada inscrits. Les numéros de pièce ne sont pas tous inscrits. Les numéros de pièce des Canada peuvent ne pas être valides pour les ventes internationales.

Section 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS - suite

NFPA :

Santé - irritant pour les yeux
Inflammabilité - ininflammable

Stabilité - Stable
Spéciale - Aucun



Acronymes

IARC International Agency for Research on Cancer
CEPA Loi canadienne sur la protection de l'environnement

DSL Liste intérieure des substances
NPRI Inventaire national des rejets de polluants

Préparé / Révisé par : Sunshine Makers, Inc., Service de règlementation.

Date de révision : 1 janvier 2016

Les sections suivantes de cette fiche signalétique ont été révisées : SIMDUT SDS Créé avec la date mise à jour

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Les informations contenues dans cette fiche signalétique sont précises au meilleur de nos connaissances, renseignements et croyances à la date de la publication. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le rangement, le transport, l'élimination et la distribution sécuritaire et ne doivent pas être considérées comme une spécification de garantie ou de qualité. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique et ne s'appliquent pas si le matériau est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, à moins que ce ne soit spécifié dans le texte.